

Province de Québec
Municipalité de Hope

AVIS PUBLIC
D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 314-2022
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 257-2011 « PLAN D'URBANISME » DE LA
MUNICIPALITÉ DE HOPE

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 314-2022 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, à la suite de l'adoption, par la résolution numéro 100-2022 à la séance régulière du 7 juin 2022, du projet de Règlement numéro 314-2022 modifiant le Plan d'urbanisme de la municipalité de Hope, tiendra une assemblée publique de consultation le 30 juin 2022 à compter de 19h00, à la salle municipale ce, en conformité de la Loi ;

QUE ce projet de Règlement a pour objet et conséquence de remplacer le plan d'Affectation des sols numéro AF-2009-06.10 de la municipalité de Hope par le plan numéro AF-2021-06.10 « Affectation des sols du territoire municipalisé (tenure privée) de la municipalité de Hope » conformément au Schéma d'aménagement et développement durable révisé de la MRC de Bonaventure;

QU'IL sera possible d'en faire la consultation au bureau de la municipalité de Hope aux heures ordinaires de bureau, sur le site web de la municipalité de Hope à l'adresse suivante municipalitedehope.ca. Vous pouvez envoyer vos commentaires par courrier électronique à l'adresse courriel suivante mun.hope@globetrotter.net ou par courrier à la municipalité à l'adresse postale suivante 330, Route 132, Hope, Qué. G0C 2K0.

QU'au cours de cette assemblée publique, l'inspecteur municipal expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet aura lieu le 30 juin, à compter de 19h00, à la salle municipale;

Donné à Hope, ce 14 juin 2022.

Nancy Castilloux, DG, greffier-trésorier